# COMMUNE DE MOLITG LES BAINS Compte rendu sommaire de la séance du 13 avril 2021

Date de convoncation: 08/04/2021

Date du conseil: 13/04/2021 Heure de la séance: 10 h 00

Présents: Gérard QUES, Michel GIBERT, Daniel MAROUBY, Danielle

CHRISTIEN, Nikki CLARK, Nathalie PASTRE, Edmond QUES, Jean GAVOILLE.

Nicolas LIEGEOIS

Procurations : Nicolas TUBERTà E. Quès, Olivier SCHOCK à J. Gavoille

Secrétaire(s) de la séance:

Nathalie PASTRE

Ordre du jour:

Budget Primitif 2021,

Convention avec l'Office du Tourisme Intercommunal,

Questions diverses.

## I -Vote du Budget Primitif 2021

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité vote le Budget Primitif 2021 résumé comme suit :

Équilibre de la section de Fonctionnement à : 630 919.79 € Équilibre de la section d'Investissement à : 352 558.48 €

### Détail BP 2021-Article 6574 Subventions

École de Rugby du Conflent - ERC		100 €
Les petites mains de Molitg		200 €
Pédras i memoria		656 €
ACCA de Molitg		200 €
Association Navitherm		13 000 €
Balladins de la Castellane		150 €
Comité des Fêtes		2 500 €
Les restaurants du coeur		100 €
Divers		3 094 € €
	TOTAL	20 000 €

Détail BP 2021 - Article 6554 Participation organismes de regroupement

8 000.00 €
2 000.00 €
1 000.00 €
1 000.00 €

## II - Convention avec l'office du Tourisme Intercommunal

Monsieur le Maire rappelle la très prochaine installation de l'Office du Tourisme Intercommunal de Prades dans le local communal sis : 2 Carrer de l'Impédriade. Toutefois, il demande que soit établie une convention, précaire et révocable, afin d'officialiser cette mise à disposition "gracieuse", mais sous certaines conditions (ménage, petits travaux...). Autorisation donnée à l'unanimité.

#### III - Questions diverses:

Points soumis à discussions

- Prise en charge de la conservation des textiles lithurgiques de l'église par le Conseil Départemental,
- Autorisation de récupération, par une administrée, de deux vieux bancs réformés,
- présentation du projet d'aménagement des anciens WC de la Place des Mûriers, si la commune consent à leur vente,
- -Information sur l'éclairage public du terrain sis "Route de Campôme" après son aménagement,
- présentation de l'analyse de la consultation des administrés, sur une possible coupure de l'éclairage public la nuit. Horaires retenus pour une période d'essai d'une année :
  - Décembre, Janvier, Février et Mars de 22 à 06 heures ;
  - Avril et Mai de 23 à 05 heures ;
  - Juin, Juillet, Août et Septembre de 0 à 5 heures ;
  - Octobre et Novembre de 23 à 5 heures.
  - demande de signalétique pour les WC publics -Parking Cami de Cruëlls.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 12h05.

Le Maire, Gérard OUÈS